BLOC DE COMPÉTENCES N° 2

Construire un projet sonore original Compétences C7 à C13

Activités	Compétences	Critères d'évaluation
A .4 Installation et exploitation d'une station audio numérique, des logiciels et des équipements de son.	Dans le cadre de mise en situation professionnelle simulée lors de l'évaluation devant le jury, le candidat fait preuve de compréhension et utilise des outils audios numériques.	CE 2.1 L'application de la méthodologie de création CPR et d'indexation est observable lors de l'épreuve technique devant le jury. Le candidat démontre:
-Création d'un CPR (dossier vierge permettant l'enregistrement et la concaténation de sons), des dossiers et sous-dossiers liés (audios). -Utilisation des techniques d'échantillonnage.	C7: Créer un dossier CPR (dossier vierge permettant l'enregistrement et la concaténation de sons) en respectant la méthodologie et le cheminement d'enregistrement et d'indexation, dans une station de travail audio numérique afin de préparer la réalisation d'une œuvre.	 -La création de dossiers et de sous dossiers. -La rigueur dans le cheminement du dossier et des sous-dossiers CPR. -La réalisation et la différenciation des contenants de la structure sonore par couleurs. -Le nommage des pistes audio et midi par instrument (identifiés par couleurs).
-Application des séquences virtuelles.	C8: Appliquer les fonctionnalités d'une station de travail audio numérique en utilisant la barre de tâche et la barre d'outils afin de créer et/ou de modifier un son ou une œuvre.	CE 2.2 Les fonctionnalités basiques d'une station audio numérique sont suivies et mise en évidence lors d'une épreuve technique par la démonstration de : -La mobilisation de ses connaissances pour l'utilisation de la barre de tâche et la barre d'outils du logiciel Cubase (ou équivalent)L'usage des techniques d'échantillonnage numérique VSTL'exploitation des différents plugins et instruments virtuelsL'application des séquences virtuelles.
A.5 Conception d'une production musicale originale pour tous supports commerciaux. -Analyse de l'environnement sonore.	Dans le contexte d'une mise en situation professionnelle à la demande d'un client fictif, le candidat doit présenter une pré maquette d'une production musicale originale. C9:	CE 2.3 L'identité sonore d'un projet est déterminée par l'analyse des enjeux créatifs et la mise en place d'un BRIEF (document de travail de création d'identité sonore). Elle est présentée par la création d'un document technique présentant les besoins du commanditaire et rappelant:

-Définition d'un brandingIdentification des enjeuxÉlaboration d'un BRIEF.	Définir une identité sonore (branding) en s'immergeant dans le secteur d'activité du client, en analysant l'environnement sonore souhaité et en élaborant un brief (document de travail de création d'identité sonore) afin de déterminer les enjeux artistiques et de style à proposer en respectant un délai prédéfini.	-L'historique et l'environnement du commanditaireLes délais d'exécutionLes enjeux créatifs (qualité des sources sonores, positionnement, valeurs de style, temps imposés etc.)Une marque d'identité sonore (branding) reconnaissable avec l'utilisation d'un ensemble de sons cohérents, d'un logo sonore, d'une voix, d'une charte sonore, etc.).
-Composition d'un fichier MIDI instrumental. -Respect des délais. -Préparation à la postproduction.	C10: Concevoir une composition sonore à partir d'un logiciel de création musicale (Cubase, Pro Tools, Ableton, etc.), en utilisant les pistes instrumentales MIDI afin de créer une mélodie à l'esthétique en accord avec les enjeux créatifs définis dans le document de travail d'identité sonore (brief).	CE 2.4 Le candidat réalise une composition sonore suivant les normes techniques, vérifiables sur la maquette. A l'écran, le jury peut vérifier que le candidat: -Suit rigoureusement le briefA créé une piste MIDI en respectant le style définisUtilise la technique numérique de VST et plugins pour la compositionContrôle, trie et nettoie les enregistrements.
A6. Anticipation de la post production (montage, mixage, mastering) d'un projet de composition sonore originale. -Analyse des sons et des voix. -Sélection du matériel et son installation.	Le candidat fournit un projet fini, mixé et masterisé, sauvegardé dans différents formats de publication. C11: Procéder au montage et à la synchronisation des pistes audio et MIDI en effectuant l'analyse piste par piste et en utilisant les fonctionnalités des logiciels spécifiques (Cubase, Pro Tools, Ableton, etc.) afin d'assurer un projet au niveau sonore équilibré.	CE 2.5 La méthodologie de travail est logique, séquentielle et respecte rigoureusement la dimension technique : -Synchronisation sonore piste par piste (hauteur)Harmonisation des éléments sonoresEquilibrage sonore des tonalités (hauteurs)Egalisation de fader (niveau sonore de sortie).
 -Synchronisation des pistes. -Réalisation des écoutes actives. -Application des traitements audio. -Utilisation des logiciels d'aide à la vérification de l'IA. 	C12: Dynamiser l'ensemble des éléments sonores lors de la composition, à l'aide d'un logiciel spécifique (WaveLab, Landr, etc.), en corrigeant les erreurs sonores éventuelles et en appliquant une série de traitements audio sur les différentes sources afin de donner de la brillance au projet.	CE 2.6 La dynamique et la brillance du projet est vérifiable à l'aide d'un logiciel de l'IA (WaveLab, Landr, etc.): Sur les ressources d'édition du logiciel, le spectre, l'EQ, le limiteur, etc. sont visualisables sur l'écran par différentes fenêtres indiquant les éventuelles erreurs de correction.
-Pré-mixage et ré-harmonisation de la structure générale.	C13:	CE 2.7

-Sauvegarde en temps réel en différents formats de diffusion.

Sauvegarder les pistes en appliquant une démarche d'indexation (MP3, Wav) dans les formats adaptés aux moyens de diffusion (Streaming, podcast, Tv, Radio, etc.) afin de garantir une sécurité de protection des données.

La sauvegarde de l'ensemble des éléments sonores constitutifs du projet doit:

- -Démontrer une indexation des fichiers sauvegardés explicites et des dossiers renommés.
- -Être en formats numériques finaux adaptés à l'exploitation prévue du projet. (MP3, WAV, etc.)
- -Avoir une sauvegarde de sécurité.

Modalité:

mise en situation professionnelle reconstituée.

En réponse à des spécificités orales données par un commanditaire fictif, le candidat prépare un dossier technique BRIEF en 4 pages maximum, expliquant l'identité sonore du projet : les besoins du client, l'historique et l'environnement de l'interlocuteur, les délais d'exécution, l'identification des valeurs de style et de structuration des enjeux créatifs

Il prépare également une maquette d'un projet sonore original de 3 minutes 15 secondes maximum, et est transmise en format numérique finalisé, mixé, masterisé et sauvegardé, dans différents formats.

Lors de l'entretien technique, il fait preuve de compréhension et utilise des outils audionumériques.